

Société d'Histoire Tille-Ignon



Décembre 2022

LETTRE D'INFORMATION n° 54



#58539264

*La Société d'Histoire Tille-Ignon
Vous présente
ses meilleurs vœux, surtout de santé
pour l'année **2023***

Société d'Histoire Tille-Ignon

Siège social : Communauté de communes, COVATI

4 Allée Jean Moulin BP 16 21120 Is-sur-Tille

Site internet : <https://www.histoire-tille-ignon.fr>

Nécrologie :



Armand Berseth, au mois de mars, et son épouse **Clémence** en septembre, nous ont quittés.

Ils étaient de fidèles auditeurs des conférences de la SHTI. Armand avait toujours le sourire et un bon mot à nous dire.

La SHTI présente ses plus sincères condoléances à leur famille.



André RENARD, né à Marcilly-sur-Tille en 1938, était l'aîné de six enfants. Fils de Gilbert René Renard, employé SNCF et de Adèle Félicie Savoldelli.

Après l'école primaire et le collège, c'est vers la profession de typographe qu'il s'était rapidement orienté, apprenant son métier à Troyes. Une fois son service militaire terminé, il a d'abord travaillé dans une imprimerie, puis dans la presse régionale, aux Dépêches de Dijon, en tant que correcteur. André arrive ensuite à Chassieu, à partir de 1982, comme technicien dans l'imprimerie du Progrès de Lyon.

Avec son épouse Marie-Claude, qui a également travaillé au Progrès, ils ont eu deux enfants et trois petits-enfants.

Il est décédé en février 2022.

Article paru dans le Progrès de Lyon le 11 février 2022

La SHTI présente ses plus sincères condoléances à sa femme et à sa famille.



Oooooooooooooo



La société d'Histoire Tille-Ignon était présente à la fête de la truffe et des papilles le samedi 15 et au Salon Séniors le mercredi 19 octobre 2022 à Is-sur-Tille.



Quelques ouvrages ont trouvé des lecteurs et plusieurs contacts avec de futurs adhérents ont pu se faire.

BULLETIN D'ADHÉSION 2023

Remplissez la fiche en dernière page et envoyez-la avec votre chèque :

La cotisation pour l'année 2023 est fixée à :

- **23 euros pour les adhérents habitants sur le territoire de la COVATI**
(Communauté de communes des Vallées de la Tille et de l'Ignon)
- **28 euros pour les autres** (participation aux frais d'envoi)

La cotisation est due pour l'année civile en cours, quel que soit le mois d'adhésion.

Afin de faciliter le travail du trésorier, nous vous demandons de la régler
avant le 1^{er} avril 2023,

par chèque libellé à l'ordre de la **S.H.T.I.**, adressé à :

M Jean-Marc Daurelle, 11 rue du Puits Radier 21120 CHAIGNAY

Si vous ne souhaitez pas renouveler votre adhésion, ce que nous regretterions, nous vous prions de retourner cette fiche au trésorier, précisant éventuellement les raisons de votre décision. Merci d'avance.

Vous pouvez aussi nous adresser votre cotisation par un virement, RIB SHTI :

BP BOURGOGNE FRANCHE-COMTE				
Titulaire du compte/Account holder		Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc.).		
ASSOC STE D'HISTOIRE TILLE-IGNON		Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.		
CHEZ M. DAURELLE		This statement is intended for your payees and/or payors when setting up Direct debit, Standing orders, Transfers and Payment. Please use this Bank account statement when booking transactions. It will help avoiding execution errors which might result in unnecessary delays.		
11 RUE DU PUIT RADIER				
21120 CHAIGNAY				
Relevé d'identité bancaire / Bank details statement				
IBAN (International Bank Account Number)		BIC (Bank Identification Code)		
FR76 1080 7004 0475 0197 8011 580		CCBPFRRPPDJN		
Code Banque	Code Guichet	N° du compte	Clé RIB	Domiciliation/Paying Bank
10807	00404	75019780115	80	BPBFC IS SUR TILLE

N'oubliez pas le nouveau site de la SHTI : <https://histoire-tille-ignon.fr>

PROGRAMME DES ACTIVITÉS PRÉVUES POUR L'ANNÉE 2023

- * Mercredi 1^{er} février 2023 : assemblée générale, suivie d'une courte communication sur l'histoire : « Le Retable de Nicolas Bouesseau » par Jean-Marc Belin. Salle de l'Orangerie à Is-sur-Tille à 20 h 00.
- * Mercredi 26 avril, conférence de printemps. Salle de l'Orangerie à Is-sur-Tille à 20 h 00.
- * Samedi 10 juin : La journée visite annuelle est prévue dans la région de Digoïn (Saône et Loire) avec trois sites possibles : Le Château de Digoïne à Palinges, plus : soit Genelard, le centre d'interprétation de la ligne de démarcation, soit l'Observatoire, musée sur la Loire à Digoïn.
- * Samedi 2 septembre : Participation au Forum des associations du canton à la salle des fêtes d'Is-sur-Tille.
- * Samedi 21 octobre : Participation à la fête de la truffe à Is-sur-Tille.
- * Mercredi 25 octobre : Participation au Salon Séniors à Is-sur-Tille.
- * Mercredi 22 novembre, Conférence d'automne. Salle de l'Orangerie à Is-sur-Tille à 20 H 00.
- * Fin novembre : Distribution du bulletin n°21 - 2023. (Gratuit pour les adhérents).
- * Dimanche 3 décembre : Participation au marché de Noël à Is-sur-Tille.

Bienvenue aux nouveaux adhérents 2022 :

Jacques DEVAUGES	21120 DIÉNAY
Marie Christine LECANTE	21120 MARCILLY-SUR-TILLE
Michel GASNIER	21120 IS-SUR-TILLE
Jean-Philippe GOBERT	21120 DIÉNAY
Yvonne BOYER	21120 IS-SUR-TILLE
Anne-Marie DESCHAMPS	21120 SAULX-LE-DUC
Joseph SMITH	45000 ORLEANS
Christian TETON	21120 PICHANGES
Estelle - Romain YERLES	21120 MARSANNAY LE BOIS
Gabriel DELORME	21120 TARSUL
Alain BOULAY	21120 SAULX-LE-DUC
Hervé MARCOUYOUX	21120 VERNOT

Is-sur-Tille
Décembre 2022

Madame, Monsieur

J'ai l'honneur de vous convier à la vingtième Assemblée Générale statutaire de la Société d'Histoire Tille-Ignon, qui aura lieu salle de l'Orangerie, à Is sur Tille

Le mercredi 1^{er} février 2023 à 20 h

(Si le quorum n'était pas atteint pour permettre à la présente assemblée de délibérer valablement, une seconde assemblée générale serait convoquée même jour, même lieu à 21 h).

ORDRE DU JOUR : (arrêté lors de la dernière réunion du conseil d'administration)

- Rapport moral par le président Serge Thozet.
- Rapport d'activité par la secrétaire Maryline Huot-Pagny.
- Rapport financier par le trésorier Jean-Marc Daurelle.
- Rapport du vérificateur aux comptes, Patrick Usquin.
- Quitus aux administrateurs.
- Élection des membres du Conseil d'administration
- Élection du vérificateur aux comptes.
- Programme des activités prévues en 2023
- Questions diverses.

L'assemblée générale ordinaire sera suivie d'une courte communication sur l'histoire : « Le Retable de Nicolas Bouesseau », par Jean-Marc Belin.

Tenir une assemblée générale annuelle est une obligation dictée par la loi de juillet 1901 et par les statuts de l'association (article 1).

Votre présence est vraiment souhaitée, elle est un encouragement pour les membres du conseil d'administration et c'est une occasion de se retrouver tous ensemble. En cas d'empêchement, je vous demande de nous retourner le pouvoir en dernière page, dûment complété.

Cordialement.

Le président Serge Thozet

Nota : Voir fiche à renvoyer en fin de la lettre d'Information.

Compte rendu de l'Assemblée Générale - 2022

L'Assemblée Générale prévue le vendredi 4 février, sera reportée, en raison de la situation sanitaire, au vendredi 8 avril 2022 à 20 heures, salle de l'Orangerie à Is-sur-Tille.

A/ Le rapport moral du président Serge Thozet.

Mesdames, Messieurs,

Merci de votre présence à l'assemblée générale de la Société d'Histoire Tille-Ignon, c'est un encouragement pour les membres du conseil d'administration.

Je remercie M^{elle} Christine Soldati, adjointe de la municipalité d'Is sur Tille pour sa présence.

Et je vous présente les excuses des membres du conseil d'administration, Jean-Marc Daurelle, trésorier, Maryline Huot-Pagny, Denise et Pierre Aymard, et Jacques Villand qui ne pouvaient être parmi nous ce soir pour diverses raisons.

Vu le nombre d'adhérents présents ou représentés, l'assemblée peut délibérer valablement.

Les effectifs de la Société d'Histoire Tille-Ignon sont stables cette année 2021. Nous comptons 117 membres adhérents, (8 départs et 5 arrivés), plus 24 membres d'honneur de la COVATI (23 communes + le collège). Soit un total de 141 membres.

Une année riche en nouveauté avec un site Internet plus moderne : <https://www.histoire-tille-ignon.fr> qui fonctionne depuis le mois de janvier, et une formule renouvelée pour le bulletin annuel que vous avez reçu en fin d'année. Christian Baujard est à l'initiative et à la réalisation de ces deux changements, qu'il en soit remercié.

Encore une année difficile, où il a été compliqué de mettre en place nos activités. La SHTI a essayé d'en maintenir quelques-unes malgré tout, en cette année 2021 :

La journée visite au mois de septembre et une seule conférence en novembre ont pu être réalisées.

Deux publications seulement ont été éditées : le bulletin annuel N° 19 et l'ouvrage « Des Gaulois à Diénay - Le bois de la Brosse » de Jacques Villand, que je tiens à féliciter, ainsi que les auteurs des articles du dernier bulletin.

B/ Le rapport d'activités 2021 de la secrétaire Maryline Huot-Pagny

Voyons ensemble le détail des activités de la SHTI :

***La journée-visites**, le 4 septembre, au château de Germolles bien guidée par le propriétaire et à Chalon/Saône avec le musée Nicéphore Niepce et la visite du vieux Chalon, sans oublier le repas au restaurant, fut un succès (40 personnes ont participé à cette journée qui avait été ouverte à des non-adhérents). Un grand MERCI à Denise Aymard, maître d'œuvre de cette journée.

***Une seule conférence**, le vendredi 19 novembre, « La baronnie de Semur-en-Brionnais (Saône et Loire), apparentée aux seigneurs de Vergy et aux Ducs de Bourgogne », par René Perrat.

***Les documents et publications :**

- Le bulletin n°19, paru en fin d'année
- Un hors-série : « Des Gaulois à Diénay - Le bois de la Brosse », par Jacques Villand, a été édité fin février 2021.
- 3 Lettres infos n° 49 (juillet), n°50 (septembre) et n°51 (décembre)

***Nous avons été invités à participer à différentes actions :**

- Samedi 16 octobre, à la Fête de la truffe et des papilles.
- Dimanche 5 décembre, au marché de Noël à Is-sur-Tille.

***Les visites :** Nous avons aussi participé, en relation avec l'office du tourisme, aux visites d'Is-sur-Tille : René Perrat a guidé les visiteurs pendant l'été et lors des journées du patrimoine ; mais aussi à deux randonnées sur les vestiges du camp américain, conduites par René Perrat et Pierre Aymard.

***Le conseil d'administration** s'est réuni seulement deux fois les 17 juin et 7 octobre ; et fin novembre pour la mise sous enveloppes du bulletin n° 19, et pour assurer sa distribution.

C/ Le rapport financier 2021 du trésorier Jean-Marc Daurelle

Le tableau établi par Jean-Marc Daurelle nous présente le résultat de l'exercice 2021, comparé à celui de 2020.

Les recettes ont augmenté 8314.57 € (+ 3736.57 €) avec le voyage (2350 €) et plus d'ouvrages vendus (+ 1197.50 €).

Les charges ont suivi les recettes : 5932.93 € (+1499.09 €) avec les frais de bus (2164.50 €) mais moins de frais pour le site internet (- 150.52 €).

Le résultat d'exploitation est de 2381.64 € (+ 2237.48 €).

René Perrat a réalisé le stock estimé à 1683.93 € (+ 213.99 €) pour 148 ouvrages (+24).

Un petit mot sur le chapitre « DONS ». Il s'agit d'une aide de 500 €, faite à la municipalité d'Is-sur-Tille pour la rénovation de la chapelle St Charles.

À noter que si cela n'apparaît pas sur 2021, nous avons également aidé en début d'année les communes de Moloy, Marey-sur-Tille et Marsannay-le-Bois pour les travaux à leurs églises à raison de 200 € par commune. Le choix de ces édifices a été fait par l'intermédiaire de la « Fondation du patrimoine » à laquelle les communes se sont adressées pour ouvrir une souscription.

D/ Le rapport du vérificateur aux comptes, Patrick Usquin

Exercice 2021.

La mission du vérificateur aux comptes consiste à s'assurer de la conformité de la tenue de la comptabilité de l'association avec les règles comptables et les spécificités de l'objet associatif.

Conformément à la mission qui m'a été confiée, j'ai vérifié les comptes de l'Association Société d'Histoire Tille-Ignon, dite SHTI, clos le 31 décembre 2021 et qui portaient sur la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Le 20 janvier 2022, l'ensemble des pièces nécessaires à l'exécution de mon examen ont été mis à ma disposition par le trésorier M. Jean-Marc Daurelle. Toutes les conditions de contrôles et de vérifications ont été réunies en respectant les principes de diligence généralement admis.

Les livres comptables, les comptes bancaires, les documents et pièces justificatives m'ont été présentés. Les rapprochements de comptes avec les relevés bancaires ont été effectués et j'ai pu vérifier tous les justificatifs que j'ai souhaité, sans trouver aucune anomalie. Les soldes en banque sont conformes aux extraits de comptes, 11212.53 € pour le compte courant.

Je n'ai trouvé aucune observation à formuler sur la véracité des comptes qui m'ont été présentés.

L'année 2021 a été de nouveau une année particulière à cause de la crise sanitaire. Vous pourrez constater que l'exercice 2021 est en équilibre, avec un maintien des cotisations. Le stock d'ouvrages augmente de 24 exemplaires, en relation directe avec l'augmentation des ventes des ouvrages. Pour finir, en 2021, le voyage a été maintenu au grand plaisir des participants.

Les perspectives 2022 sont, à date, difficilement prévisibles à cause de la crise sanitaire qui perdure.

En conséquence, j'adresse tous mes remerciements à M. Daurelle pour sa disponibilité et sa rigueur dans la tenue des comptes.

Vous pouvez donc en toute quiétude accorder le quitus pour cette saine gestion concernant les comptes de l'exercice 2021 tels qu'ils vous sont présentés.

En foi de quoi, j'ai rédigé le présent rapport.

À Til-Châtel, le 20 janvier 2022

Patrick Usquin.

Les différents rapports ont été approuvés à l'unanimité.

L'assemblée générale a été suivie par une conférence de Christian Baujard : « Georges Serraz (1883-1920) : enfance, formation, carrière de peintre et guerre de 1914-1918 ».

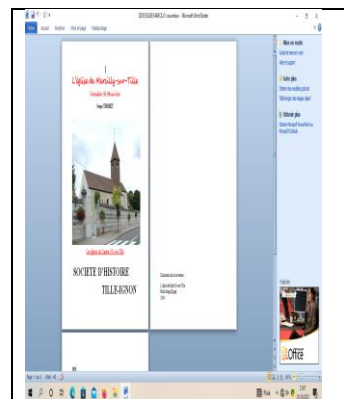
La dernière parution de la SHTI :

Serge Thozet vous propose :

« L'église de Marcilly-sur-Tille »

Présentation du village de Marcilly-sur-Tille et rappel historique sur l'enclave de Til-Châtel, Marcilly et Échevannes, en Champagne.

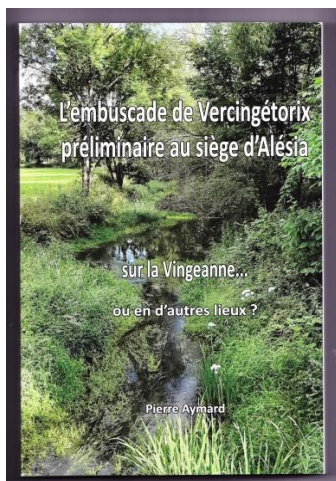
L'église de Marcilly, vocable de saint Maurice, son origine, son architecture, son mobilier, les travaux à l'église du XVIII^e siècle à aujourd'hui, la famille Millet de Marcilly, les desservants, la fabrique, le presbytère et quelques monuments du cimetière.



Deux autres membres de la SHTI viennent de faire paraître un livre :

Pierre Aymard nous propose :

« L'embuscade de Vercingétorix préliminaire au siège d'Alésia, sur la Vingeanne... ou autres lieux ? »



Pierre Aymard a voulu mener une enquête à la recherche du site de l'embuscade tendue par Vercingétorix à la colonne romaine en route pour la Province, laquelle embuscade a été immédiatement suivie du siège d'Alésia.

C'est en analysant les écrits de nombreux traducteurs ou interprètes des Commentaires de César (BG) qu'il fait l'inventaire des réponses apportées par chacun à propos de cette question restant à l'heure actuelle sans réponse vraiment tranchée.

En tout premier lieu, Pierre Aymard examine la thèse de Napoléon III, qui place cette bataille sur la Vingeanne...

L'auteur, ayant exposé toutes les possibilités évoquées par les historiens, permet au lecteur de se prononcer librement sur cette problématique importante, car liée nécessairement au site du siège d'Alésia.

Prix : 24 €

Ces deux ouvrages, peuvent- être obtenus, auprès de :

M. René Perrat, 2 rue de la Sablière, 21120 Marcilly-sur-Tille. rene.perrat@hotmail.fr

Mais aussi par courrier (même adresse postale). Pour les frais d'expédition, se renseigner.

Vous pouvez également trouver ces ouvrages à Is-sur-Tille :

à la librairie « Mots de Plume » 11 rue Dominique-Ancemot

Mme Christine Doutsas nous propose :

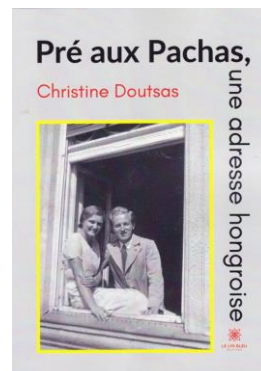
« Pré aux Pachas, une adresse hongroise »

L'auteure retrace la vie de ses parents à Budapest dans le quartier de « Pasarét » mais aussi l'histoire de la Hongrie. Le départ par l'Autriche et l'arrivée en France à Comblanchien en 1948...

Édition Le Lys bleu – Paris 2022

Prix : 18.80 €

Cet ouvrage est disponible uniquement à la librairie « Mots de Plume » à Is-sur-Tille.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SHTI
Mercredi 01/02/2023

BULLETIN DE PARTICIPATION

Ce document est à retourner entier et complété à :
M Jean Marc Daurelle 11 Rue du Puits Radier 21120 CHAIGNAY

NOM : **Prénom**

Adresse

Code postal : Localité :

Téléphone Courriel @.....

Participera à l'Assemblée Générale du mercredi 1^{er} février 2023 :

OUI*

NON*

* (rayer la mention inutile)

AG SHTI 1/02/2023

POUVOIR

Ne pouvant pas assister à l'assemblée générale, Je donne pouvoir à :

M ou Mme : _____

Ou à tout adhérent présent pour me représenter à l'assemblée générale de la Société d'Histoire Tille-Ignon qui se tiendra le vendredi 4 février 2022, délibérer et voter en mes lieu et place.
Pour être valable la signature doit-être précédée de la mention manuscrite : « Bon pour pouvoir »

A : _____ Le : _____

Signature :

AG SHTI 1/02/2023

COTISATION 2023

Je règle ma cotisation 2023

(* Rayer la mention inutile et joindre un chèque au nom de la SHTI)

Pour les adhérents habitant la COVATI 23 €

Pour les autres 28 €

AG SHTI 1/02/2023

QUESTIONS DIVERSES

Si vous souhaitez qu'une question d'ordre général soit abordée en fin d'assemblée, dans la limite du temps disponible, merci de la libeller dans le cadre ci-dessous :